Le latin semble être aussi la seule langue indo-européenne où le verbe *creāre* 'créer', 'faire naître', et aussi 'élever à une magistrature', 'nommer', 'élire', soit d'origine rustique. Le sens plus ancien, bien attesté, est 'produire', 'faire pousser', 'faire grandir'. Ernout-Meillet[3], *s. u.*, définit sans hésitation *creāre* comme « d'abord terme de la l[angue] rustique où le rapport avec *crē-sc-ō* est encore sensible, e. g. Cat., *Agr.*, 62 : *aliud stercus herbas creat* ; Colum., 3, 18, 4 : *oculi uitis* [...] *non materias sed radices creant* ; par suite, dans la langue courante, se dit de toute espèce d'êtres ou d'objets », etc., etc. Voir aussi le même ouvrage, p. 269 ; Walde-Hofmann, *s. u.* ; Walde-Pokorny, I, p. 408, et Gen-Ichiro Yoshioka, *A semantic study of the verbs of doing and making in the Indo-European languages*, Tokyo, 1908, p. 29 sq. (le verbe indo-aryen *kṛnóti*, *karóti*, etc., semble n'avoir rien à faire avec *creō*, cf. Yoshioka, *Ibid.*, Ibid., p. 18 sq. ; il s'agit dans ce cas du type 'couper', qui est tout différent).

« *Vetus* » — lis-je dans Ernout-Meillet[3], p. 1290 — comme *puber* [lire *pūber*], *ūber*, a dû être à la fois adjectif et substantif. Une trace de la valeur de substantif apparaît peut-être dans *uetustus*, dérivé de *uetus* (ancien **uetos*), comme *onustus*, de *onus*, etc. » (et *rōbustus* de *rōbus*, ajoutons-nous, avec *angustus* de **angos*, *angor*, sanskrit *áṃhas-*, etc., cf. Walde-Hofmann). Puis, dans Benveniste, *R. Ph.*, *N. S.*, 22, 1948, p. 124 sqq., je lis : « La correspondance de lat. *uetus* et de gr. (F)ἔτος est si exacte qu'elle semble faite pour illustrer par un exemple typique la survivance en deux langues voisines et sous la même forme d'un mot du fonds [sic] commun. Mais la différence de sens pose un problème qu'on néglige trop souvent : comment concilier la notion d'"année' (gr. ἔτος [et sanskr. *vatsá-s*, hitt. *wet-*]) et celle de 'vieux'? [...] La question revient à se demander : quel est l'objet qui a pu provoquer cette limitation de sens et, plus concrètement, qu'est-ce qui, après un an d'âge, peut être déclaré 'vieux'? La réponse est inscrite dans des textes qu'on a souvent cités sans en tirer d'enseignement. Varron et Festus nous ont transmis le souvenir de la fête des Meditrinalia, où, après la vendange, on célébrait les vertus curatives du vin vieux et du vin nouveau par ce refrain : *nouum uetus uinum bibo, nouo ueteri* [uino] *morbo medeor*. C'est là, dans cette association traditionnelle de *uetus uinum* et *nouum uinum*, que se trouve la solution cherchée. L'expression est aussi fréquente qu'elle apparaît an-

cienne : elle est liée à de vieilles cérémonies et à des rites saisonniers. Chez Plaute, *uetus* qualifie *uinum* plus souvent que toute autre notion [...] Il est clair que l'expression *uinum uetus* signifie proprement 'vin d'un an', d'où 'vin vieux', en face de *uinum nouum* 'vin nouveau', et que cet emploi a été le facteur décisif dans l'évolution du sens de *uetus* et dans l'opposition *uetus /nouus* qui en est résultée. La métaphore appartient donc à la langue des viticulteurs », conclut avec raison Benveniste, c'est-à-dire, ajouté-je, des paysans.

Voici encore quelques exemples :

Le latin *stirps* signifie à l'origine 'souche', 'tronc', puis s'est étendu au sens de 'souche d'une famille', 'branche', 'descendance', 'lignage' (le *ĭ* est sans doute dialectal ; pour la quantité, cf. l'ital. *sterpo*, et pour les rapprochements indo-européens, voir Walde-Hofmann, *s. u.*). Cf. aussi *extirpāre* 'extirper'.

oculus (*ocellus*) s'applique aussi à 'l'œil de la vigne', au 'bourgeon', cf. e. g. *Géorg.*, 2, 73 ; Col., 4, 24, 16 (d'où *inoculāre* 'greffer'), ainsi qu'au 'bulbe' et au 'nœud' de la racine et du roseau (Caton, *R. R.*, 6, 3 ; Varron, *R. R.*, 1, 24, 3 ; Pline, 17, 20, 33, § 144).

pēs 'pied' a pris aussi le sens de 'tige', 'pédoncule d'un fruit' ; cf. aussi *pediculus* 'pédoncule', *peccullus* 'pétiole', *pedāre* 'échalasser la vigne' (*pedāmen*, *pedāmentum*, *pedātiō*, *impedāre*), *peciolus* (d'où *petiolus*, *pétiole* par hypercorrection, voir Walde-Hofmann, *s. u.*), *pedicinus* 'pied du pressoir' (Caton, *R. R.*, 18, 3).

planta 'tige', 'rejeton', 'plant', est sans doute le même mot que *planta* 'plante des pieds'. L'identité était claire pour Paulus-Festus, p. 213 : *plantae semina olerum, quod plana sunt, ut appellantur etiam ex simili plantae nostrorum pedum.* C'est une métaphore qui ne surprend nullement en latin. Pour la bibliographie, voir Walde-Hofmann, *Wb.*, *s. uu.*

Pour exprimer l'idée de 'solidité', 'force', 'vigueur', 'puissance', le latin emploie *très souvent*, en dehors de *uīs*[1], qui est défectif, *rōbur*, *rōboris* 'chêne rouge', 'rouvre'[2] : on a *duri robora ferri* (Lucr., Virg.), *saxi* (Lucr.), *nauium* (Tite-Live), *qui, si iam satis aetatis atque roboris haberet, ipse pro Sex. Roscio diceret* (Cic.), *quod fuit roboris, duobus proeliis interiit* (Cés.), et une foule d'autres

1. Voir, sur ce point, Bonfante, *Emerita*, 3, 1935, p. 67.

2. Les mots des autres langues (*Kraft*, *strength*, *sila*, κράτος, βία, etc.) nous amènent vers des sens et des cultures d'un type tout à fait différent.

exemples (sur l'origine et le développement de ce mot, voir surtout l'excellent travail de Osthoff, *Etymol. Parerga*, I, Leipzig, 1901, p. 71 sqq.). De ce mot et de ce sens viennent *rōbustus*, *rōborāre*[1] et d'autres dérivés. Cet emploi de *rōbur* est exclusivement latin et me semble bien convenir à une culture rustique[2].

Pour finir, il conviendrait d'attirer l'attention sur les interprétations proposées par M. Marouzeau dans ses *Aspects de la formation du latin littéraire*, p. 76-77, relativement au sens ancien de *silua*, *fatigare*, *hortari*, *culpa*, *uitium*, *segnis*, *formido* (cf., sur ce mot, Sén., *Dial.*, 4, 11, 5). Il y a là un complément utile aux démonstrations fournies antérieurement.

En tout cas, les exemples invoqués ici — et certainement d'autres encore à découvrir — me paraissent propres à confirmer la thèse que M. Marouzeau a heureusement formulée dans son titre que je reprends ici : « Le latin, langue de paysans. »

G. BONFANTE.

IV

LES NOMS LATINS DE L'HELLÉBORE

PAR J. ANDRÉ

Directeur d'études à l'École des Hautes-Études

SOMMAIRE. — *L'hellébore étant utilisé dans l'art vétérinaire pour faire des sétons, l'auteur croit pouvoir expliquer, en les rattachant à cette tech-*

1. Le *ō* de *rōbur* indique une origine dialectale (ombrienne) ; mais cela ne contredit point ma thèse (qui n'est que celle de M. Marouzeau). Je n'affirme pas que les Proto-Latins de l'an 2000 ou 3000 av. J.-C. aient été des « paysans » : je le pense des Latins historiques ou « protohistoriques » du dernier millénaire avant notre ère, des Latins qui habitaient la ville de Rome — et ces Latins ont reçu beaucoup de mots « dialectaux » ou ont modifié les leurs en leur donnant une prononciation « dialectale » (italique). Rome a été originairement un synécisme de Latins et de Sabins.

2. Pour ce que je dis de *agō* dans *R. É. L.*, XVI, 1938, p. 49 sq., voir aussi la citation de Ihering chez Meringer, *I. F.*, XVIII, 1905-1906, p. 235, et pour *colō* (*R. É. L.*, *ibid.*, p. 48 sq.), voir Meringer, *I. F.*, XVI, 1904, p. 187 ; XVII, 1905-1905, p. 127. Pour *ager* (dont j'ai parlé également dans la *R. É. L.*, XVI, p. 49, n. 2), voir aussi Meringer, *I. F.*, XVI, 1904, p. 184.

Cf. aussi le travail de Gen-Ichiro Yoshioka, *A semantic study of the verbs of doing and making in the Indo-European languages* (Diss. Univ. of Chicago), Tokio, 1908, p. 20, 28, 38 (pour *opus*, voir *ibid.*, p. 21).

nique, uērātrum *par* ueru « *broche* », siterus *par germ.* setjan « *poser* », *et* consilīgō *par* consīdere « *rester en place* ».

Nombre de noms de plantes latins déçoivent les recherches étymologiques ; ce sont généralement des substrats. Plus claires sont les dénominations faites d'après les caractères morphologiques du végétal. Cependant, le rapport peut échapper à qui ne serre pas de près les réalités : le caractère retenu peut être secondaire et passer inaperçu. D'autre part, les plantes n'étaient nommées que si elles étaient utilisées. Bien souvent l'emploi est tombé en désuétude, le terme n'est plus compris et risque alors de subir quelque attraction paronymique.

I

Nous étudierons dans cet esprit le cas de *uērātrum*, forme sans correspondant hors du latin. Le mot s'applique en apparence à deux plantes distinctes, comme ἐλλέβορος, dont il a subi l'influence, suivant l'épithète qui le précise : *uērātrum album*, varaire, vératre, une liliacée (*Veratrum album L.* ; en pharmacie, hellébore blanc), en grec ἐλλέβορος λευκός ; *uērātrum atrum* (Caton) ou *nigrum*, l'hellébore, en grec ἐλλέβορος μέλας. Cette dernière plante comprend des espèces diverses ; celle de Grèce est *helleborus cyclophyllus* A. Br., à fleurs verdâtres, mais la description de Dioscoride, IV, 162, lui donne les fleurs blanches ou légèrement pourprées de l'*h. niger L.* et laisse supposer une source latine, fait plus fréquent qu'on ne le saurait croire (cf. Stadler, *R. E.*, VIII, 1, c. 164-165). Pline, XXV, 47 sq., qui correspond à Dioscoride, insoucieux de la couleur florale, ne permet guère de distinguer entre les espèces. Mais il est important de noter que *uērātrum*, employé seul, équivaut à *uērātrum nigrum*, comme le montre la comparaison des textes des médecins (par exemple, Pline, XXV, 170, et Marcell., *Med.* XII, 62, etc.).

L'hellébore, plante médicinale, était utilisé tout particulièrement, et jusqu'à une époque récente, dans l'art vétérinaire. Avec la racine de l'hellébore vert et de l'hellébore fétide, les vétérinaires formaient des *sétons* : un morceau de cette racine introduit sous la peau de l'animal malade entretenait une irritation et une suppuration permanentes, provoquant ainsi un abcès de fixation

dans le traitement des maladies pulmonaires et des boiteries[1]. En témoignent les noms français dialectaux du genre hellébore : *herbe à l'encœur, encœur* (l'encœur est une tumeur naturelle ou artificiellement provoquée), *herbe aux bœufs, herbe à sétons* (E. Rolland, *Flore populaire*, I, 79).

Les anciens connaissaient ce procédé thérapeutique ; d'abord dans la médecine humaine : on introduisait la racine dans les fistules (Pline, XXV, 55 ; Diosc., IV, 162, 3), dans l'oreille, en cas de surdité complète (Diosc., *Ibid.*) ; ensuite et surtout dans le traitement des animaux : en séton dans le lobe de l'oreille des bœufs et des chevaux, elle les guérissait de la *pituita* (Pline, XXV, 55) ; en séton dans la poitrine et le lobe auriculaire, elle guérissait l'asthme du bœuf (*Corp. Hipp. gr.* XXVII, 9, p. 143, 15) ; en séton encore une maladie du cheval (*Corp. Hipp. gr.* [Hipp. Berol. append. 9], p. 450, 9).

La mise en place du séton se pratique avec une grosse aiguille perçant la peau du lobe de l'oreille ou des fanons, d'où les noms français dialectaux d'*herbe à la brochure, brochure*[2], vaud. *erba a la broticha*, suisse rom. *ierb a la brotsche, brotze, rai a la brotza* (Rolland, I, 79 ; cf. *herbe à enfiler*, *Ibid.*, p. 81, au Mans). *Veru* est justement le nom d'un instrument effilé servant à transpercer la peau et les chairs (Scrib. Larg. 16, de l'épileptique : *Praeterea habeat in brachio uerua eborea...* « Qu'on lui passe au bras des broches d'ivoire ») et à faire des pointes de feu (Vég., *Mul.* I, 28, 4). Le percement de l'oreille, dans le cas d'un séton de *consilīgō* (cf. *infra*) est fait à l'aide d'un instrument du même genre, une *fībula*, dans Col. VI, 5, 4, et Pelagon. 22.

Nous sommes ainsi amené à rapprocher *ueru* et *uērātrum*, malgré la différence de quantité de la première syllabe. *Veru* appartient à l'indo-européen occidental ; *uērātrum* est purement latin, et son correspondant grec ἐλλέβορος est sans doute un emprunt à une langue de la Méditerranée orientale. Le thème en *-u* de *ueru* ne fait pas difficulté : on observe assez souvent la coexistence de thèmes en *-u* et de divers autres : cf. *lūx* et *lūcubrum*, *os* et *ossu*, *porta* et *portus*, *serum* et *seru*, *testa* et *testu*, d'autant plus qu'un

1. Cf. J. Cazin, *Traité pratique et raisonné des plantes médicinales...*, Paris, Hasselin, 1868, p. 418. L'abcès de fixation est encore provoqué actuellement, mais par d'autres procédés ; cf. Mollereau-Porcher-Nicolas, *Vademecum du vétérinaire*, p. 237.

2. *Brochure* a le sens d'aiguille à enfiler ; cf. la *broche*, ustensile servant au boucher pour entrelarder la viande.

nom. neutre *uerum* est attesté dans Plaute, *Rud.* 1302 et 1304, ainsi qu'un pluriel *uerōnes* dans Aur. Vict., *Caes.* 17. L'opposition de quantité du *-e-* doit être secondaire et le *-ē-* de *uērātrum* vient d'un rapprochement avec *uērus*. Rapprochement aisé, puisque l'hellébore était utilisé dans le traitement des névroses des fonctions mentales (folie, épilepsie, mélancolie, cf. Diosc., IV, 162) et, guérissant de la folie, ramenait le malade à la réalité. Le suffixe *-trum* est celui des noms d'instrument. A *ueru* a dû correspondre un **uerāre* « percer, faire des sétons » (Pline, XXV, 55, emploie *trāicere*), d'où **uerā-trum*, proprement « ce qui sert à faire des sétons, l'herbe à sétons ». Ce même suffixe apparaît dans le nom d'une labiée mal déterminée, *mulcē-trum* (μουλγήθρουμ, Ps.-Diosc. IV, 33), dont les feuilles, en application, combattent l'inflammation des blessures, ancien nom d'instrument dérivé de *mulcēre* « calmer » (cf. aussi *mulcētra*, Ps.-Apul. 49, 11 ; *C. G. L.* III, 568, 67 = *hēliotropia* ; le passage au féminin s'explique aisément pour un nom de plante), signifiant primitivement « ce dont on use pour calmer, calmant ».

II

Cette conception n'est pas propre à l'Italie. On rencontre, à partir du VI^e^ siècle *p. C.*, les mots *siterus*, *sitrus* pour désigner l'hellébore : Anthim. 25, p. 13, 9, elleborum herbam quam latine dicitur sitri ; *Gloss*^L^. I Ansil., EL 40, elleforo sitro ; V Abba, ELE 10, elleboro sitro ; *C. G. L.* III, 589, 73, eleborus niger siterus (dans *C. G. L.* III, 590, 2 ; 611, 34 ; 623, 36, eosiderus eleborus niger, il faut voir une confusion de *eo siderus* représentant ἰὸς σιδήρου « rouille du fer » avec *siterus*). Le mot a survécu comme nom dialectal français de l'hellébore dans le Sud-Ouest : *sidré*, *séré*, *siuré* (Rolland, I, 78), *séire*, *sętru* (J. Séguy, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelone, 1953, p. 236).

Siterus, malgré les dires d'Anthime, est un emprunt au germanique : cf. angl. *settergrasse* (Cotgrave, 1650), *setterwort* ; Gloss. ahd. *sittrwrz elleborum* ; *sittirwurz elleborum* ; *elleborum nigrum suterwrz* (*ap.* Fischer-Benzon, *Altdeutsche Gartenflora*, Leipzig, 1894, p. 211) ; Sainte Hildegarde (XII^e^ siècle), I, 129, *Sichterwurz nigra* ; 130, *Sichterwurz alba* (*citterwurz*, éd. de Strasbourg). L'an-

glais moderne dialectal a conservé le verbe *setter* au sens de « placer un séton dans les fanons du bœuf ou de la vache pour provoquer une suppuration » (*Webster Imperial Dictionary, s. u.*). On reconnaît la famille de got. *setjan*, v.-sax. *settian* « poser ». *Siterus* « herbe que l'on place (sous la peau) » est donc aussi une « herbe à sétons » (un des noms populaires anglais est *peg-roots*, de *peg* « cheville »).

L'emprunt du latin (de Gaule (?) ; aucune forme en Italie) au germanique peut être tenu pour relativement ancien. Le latin ayant un *-t-* simple en face du *-tt-* du germanique et de l'anglais, on peut penser que l'emprunt est antérieur à la gémination consonantique qui se produisit en westique vers le IVe siècle. La plante, nous l'avons vu, était employée pour soigner les chevaux ; le mot peut donc être un terme du langage militaire de la cavalerie. Et l'on sait que des cavaliers germains servaient depuis César comme auxiliaires dans les armées romaines.

III

Fort de ces deux exemples, nous fondant sur les faits et sur les textes, nous pensons pouvoir interpréter de la même façon l'énigmatique *consilīgō*. Il convient d'en donner les références, afin de noter les synonymes et les emplois de la plante, précieux pour son identification :

Col. VI, 5, 3, Praesens etiam remedium cognouimus *radiculae*, quam pastores *consiliginem* uocant : ea in Marsis montibus plurima nascitur, omnique pecori maxime est salutaris... ; VI, 14, 1, radix *consiliginis*... perforata auriculae inseritur ; VII, 5, 14, inserta per auriculam, quam ueterinarii *consiliginem* uocant ; VII, 10, 7, auriculis inserta *consiligine*.

Pline, XXV, 86, Nostra aetas meminit herbam in Marsis repertam. Nascitur et in Aequicolis circa uicum Neruesiae ; uocatur *consiligo*. Prodest, ut demonstrabimus suo loco, deploratis in phthisi ; XXVI, 38, peculiariter autem pulmonibus et quos ad iis phthisis temptet radix herbae *consiliginis* (sc. medetur).

Vég., *Mul.* I, 12, 2, *radiculam*, quam quidam *pulmonaceam*, qua mulomedici frequenter utuntur, in pectore animalis pones... ; IV, 3, 2, radicem herbae *consiliginis*, quam alii *pulmonariam* uocant, alii tantum *radiculam* ; IV, 13, radix *consiliginis*.

Pelagon. 22 (même texte que Col. VI, 5, 3) ; 205, radicem *consiliginis* cute forata in pectus adiciēs.

Sur la foi, semble-t-il, des synonymes *pulmōnāria* et *pulmōnācea*, on admet généralement que cette plante est la pulmonaire (ainsi A. Delatte, *Herbarius*[2], p. 34 et 142, et, avec hésitation, A. Ernout, *Rev. Phil.* XV, 1941, p. 95). Mais la pulmonaire (*Pulmonaria officinalis L.*, surtout dans sa variété *maculosa* Hayne) doit ses noms modernes (it. *pulmonaria*, all. *Lungenkraut*, angl. *lungwort*) à ses feuilles échancrées en cœur à la base et tachées de blanc, donc ressemblant aux poumons, et son usage surtout à la vertu de la signature (cf. Rolland, VIII, 80 ; G. Pedrotti-V. Bertoldi, *Nomi dialettali...*, p. 316). Ce sont donc ses feuilles qui devraient être employées, et elles le sont, pour leurs propriétés sudorifiques. D'autre part, la pulmonaire est une plante de l'Europe continentale qui n'existe qu'en Italie du Nord : elle n'a pas de noms dialectaux au sud de la Toscane, et les plus nombreux sont en Ligurie et au Piémont (O. Penzig, *Flora popolare italiana*, I, p. 390). Il n'est donc pas étonnant que nous n'en trouvions pas trace dans la nomenclature botanique latine. De toute façon, la racine n'est pas utilisée. Or, elle l'est seule dans les textes qui concernent la *consilīgō*, et Pline, XXVI, 38, dit qu'on ne sait encore à quoi servent les parties aériennes de la plante. Notons aussi que la pulmonaire n'offre dans aucune langue romane de nom issu de *radicula*.

Schneider, dans son édition de Columelle (*Script. rer. rust.* II, 2, 1797, p. 230), admettait l'identité de *consilīgō* et *helleborus niger*, et personne ne l'a suivi. Reprenons la question et voyons d'abord les synonymes : *radicula* est un des noms de l'hellébore cf. Servius, *ad G.* III, 451, *helleborosque graues herba, quae et radicula dicitur, quae animalibus prodest* ; il s'est conservé à travers le Moyen Age, cf. *Gloss. Bot. Graec.* III, 323, 11, ἐλλέβορος μέλας καρπὶν δ καὶ ραδίκλα λέγεται ; XIII, 422, 6, ἐλλέβορος μέλας λατινικὰ ραδίκλα νέγρα (éd. Delatte) ; *Alphita*, p. 52, 30, *elleborus niger, radicula, poliorion uel melampolion; Syn. Barth.*, p. 36, *radicula, elleborus niger idem* ; il vit encore en italien, où l'*H. viridis L.* a pour noms dialectaux *radicchiella, radigle* et l'*H. foetidus L. radichella, radeccia* (Penzig, I, p. 224-225). L'hellébore est aussi une « herbe aux poumons », et mérite d'être dit *pulmōnāria* et *pulmōnācea*. Nous avons signalé à propos de *uērātrum* son emploi dans les affections pulmonaires de l'antiquité à nos jours. Les noms plus récents de la plante sont aussi convaincants : anc. angl.

lung-wurt (XIII^e siècle ; cf. J. Earle, *English Plant Names*, p. 45), a. fr. *poulmelée*, *pulmonée*, *pomelée* (1650), *pommelaye* (1607), fr. dial. *pomelière*, *poumillère*, *poumerelle* (Rolland, I, 80), formes issues, le plus souvent avec dissimilation, de **pulmōnea* et *pulmōnāria*.

Les indications et le mode d'emploi des plantes désignées par *consilīgō* et *uērātrum* sont identiques. Je renvoie aux textes précités : maladies pulmonaires des bœufs, chevaux, moutons et porcs ; utilisation constante en séton dans le lobe de l'oreille ou dans les fanons.

Enfin, nous avons la chance de posséder dans le *Corp. Hipp. graec.* XXVII, 9 (p. 143, 15) une notice qui est la traduction littérale de Pelagon. 205 ; *radicem consiliginis* y est rendu par ἑλλέβορου ρίζαν τοῦ μέλανος. Ainsi se trouve confirmé le synonyme latin de Ps.-Diosc. IV, 162, ἑλλέβορος μέλας... Ρωμαῖοι... οἱ δὲ κονσαλικο (seulement dans *R*, omis dans les autres *codd.*), que Wellmann n'est pas trop hardi — une fois n'est pas coutume — de corriger en *consilīgō*. Le problème d'identification qu'avait résolu Schneider nous paraît définitivement tranché.

On peut à bon droit s'étonner que *consilīgō* n'ait laissé aucune trace dans les langues romanes ; on peut trouver singulier que Columelle présente comme une thérapeutique récente une médication fort ancienne que Pline, XXV, 55, connaît pour le *uērātrum*. Éliminons Pélagonius et Végèce, qui dérivent de Columelle (cité comme source dans Pelagon. 22). Restent Columelle et Pline. Tous deux localisent la plante dite *consilīgō* chez les Marses, mais les indications topographiques complémentaires de Pline trahissent une source différente, plus récente et plus complète. Il est évident que la plante (avec son mode d'emploi), une fois signalée, fut l'objet de recherches en d'autres lieux. Pline nous révèle que, de son temps, on l'avait trouvée aussi chez les *Aequicoli*, mais cela ne prouve pas que son nom ne soit pas seulement marse. Dans Columelle, VI, 5, 3, c'est un terme de la langue des *pastores*, dans VII, 5, 14, des *ueterinārii* (des *mūlomedici* dans Vég., *Mul.* I, 12, 2), qui le leur ont emprunté. Ce mot d'aire restreinte s'est, à la suite d'une découverte, transmis de traité en traité, mais fut vite éliminé par des synonymes plus clairs sémantiquement, *radicula* et *pulmōnāria*. Il est normal que les Marses aient conservé dans leurs montagnes un terme autochtone et ne